

# Bulletin municipal



## Regnéville-sur-Mer

### Le mot du maire

D'ici moins de six mois vous aurez à vous prononcer pour choisir une nouvelle équipe municipale. Quelle que soit la décision qu'ils ont prise ou prendront, tous les conseillers continuent à travailler pour faire avancer les dossiers en cours et en achever le plus possible.

Dans ce bulletin vous trouverez, outre un bilan des marchés d'été et des animations estivales, un point sur l'avancement des principaux chantiers engagés : Plan Local d'Urbanisme, étude de faisabilité d'une Zone d'Aménagement Concertée, zone artisanale, aménagement de la place de Grimouville, de la salle de l'Effort... pour se limiter à l'essentiel.

Bien entendu vous y trouverez aussi des informations moins techniques, plus légères, de celles qui font la vie de notre commune au jour le jour.

Bonne lecture à tous.

*Daniel Cariou*



*Nouvelle signalisation pour les commerces regnévillais*

### Festivités de Noël

**Dimanche 1<sup>er</sup> décembre**

**Noël des enfants**

*(voir en page 2 Vie communale)*

**Dimanche 15 décembre**

**Marché de Noël**

### Adieu Dominique

Ce lundi 30 septembre, comme chaque jour, Dominique se rendait à son travail, à l'entreprise Robine de Bréhal. Soudain une voiture se déporta sur la gauche. Le choc fut terrible, les secours ne purent rien faire.



Nous étions nombreux, très nombreux, à l'église d'Urville le jeudi 3 octobre, réunis pour un dernier hommage à Dominique. Familles, collègues, anciens combattants, voisins, amis, conseillers municipaux, tous avaient tenu à saluer celui qui avait été conseiller de 1995 à 2008, qui était président de la section des Anciens Combattants depuis 2011. Tous étaient là pour témoigner de leur peine face à la disparition d'un enfant de Regnéville dont la gentillesse et la disponibilité étaient unanimement reconnues.

Nous adressons tous nos encouragements à Nadine, à Suzanne et à toute la famille dans cette terrible épreuve.

Adieu Dominique, et merci pour ce que tu as fait, merci pour ce que tu as été.

### Vœux du Maire

Vous êtes cordialement invités aux vœux de la municipalité le **samedi 4 janvier 2014 à 11h.**, à la salle des fêtes de Regnéville. Avant de nous séparer, nous partagerons la traditionnelle galette des rois.

### Sommaire

<b>Echo des commissions</b>	Pages 2 et 3
<b>Manifestations de l'été</b>	Pages 4 et 5
<b>Bilan des marchés</b>	Page 6
<b>Eco-actions</b>	Page 7
<b>Infos Mairie</b>	Page 8

**Directeur de publication :** Daniel Cariou, maire.

**Responsable de la communication :** Maryvonne Mazure.

**Comité de Rédaction :**

Maryvonne Mazure, Philippe Montarry, Jacques Morin.

**Contact :** Mairie de Regnéville Tél. : 02 33 45 31 28

**Nouvelle adresse mail :** [mairie-regneville@orange.fr](mailto:mairie-regneville@orange.fr)

Maquette Mairie Regnéville - Imp. LEPRETRE - 02 33 61 62 64



## Commission Assainissement et ordures ménagères

L'été n'a guère laissé de répit à notre commission qui a avancé sur plusieurs dossiers :

Le règlement du service d'assainissement ainsi que la fiche technique de branchement et la convention de déversement ordinaire sont désormais consultables sur le site de la commune. Ces trois documents seront systématiquement remis aux nouveaux habitants.

Ce règlement comporte des dispositions particulières pour les rejets non domestiques; des rencontres sont en cours avec les professionnels concernés.

Une enquête publique à propos du nouveau zonage d'assainissement sera ouverte en même temps que celle concernant le PLU, les zones relevant de l'assainissement collectif devant bien sûr coïncider avec les zones constructibles. Nous avons chargé le bureau d'études SA2E de sa préparation.

Les derniers tests d'étanchéité demandés par l'Agence de l'Eau à propos des tronçons réhabilités en 2010 sont en cours. Il aura fallu débloquer certains tampons pris dans l'enrobé de la chaussée, retrouver et dégager des couvercles de boîtes de raccordement masqués à la suite des travaux de voirie successifs; du coup, certains ont pu être remis à niveau.

## Dernières nouvelles du SPANC

Le 16 septembre, la Communauté de Communes organisait une réunion à la mairie de Montmartin, réunion à laquelle étaient invités les élus et les particuliers concernés par ce sujet. Les informations qui furent communiquées sont définitives. Que peut-on retenir ?

L'Agence de l'Eau financera à hauteur de 60 % le coût et l'étude des travaux réalisés. Les particuliers devront commander l'étude et les devis puis déposer un dossier de demande de subvention auprès de la Communauté de Communes. Après accord, ils pourront réaliser les travaux et devront les payer. Ce n'est qu'ensuite que l'aide sera versée.

Il faut noter que les aides ne concernent pas les constructions neuves ni, et on le regrette, les installations déjà réalisées après les contrôles effectués.

Pour plus de précisions, contacter la mairie le mardi matin entre 9h et 11h30 au 02.33.45.31.28, ou par mail [mairie-regneville@orange.fr](mailto:mairie-regneville@orange.fr).

Permanence SPANC à la communauté de communes de Montmartin-sur-Mer le mercredi matin de 9h à 12h.

## Commission Vie communale

### Stage de voile pour les jeunes Regnévillais

Cette année, les deux sessions du stage de voile ont réuni 4 jeunes en juillet et 5 en août.

Depuis six ans que nous proposons ce partenariat avec l'école de voile d'Hauteville-sur-Mer, ce sont au total, 32 jeunes âgés de 10 à 18 ans qui en ont bénéficié, 20 garçons et 12 filles.



### Le Bal Mandarine pour fêter Noël

Après leur venue en décembre 2008, c'est avec grand plaisir que nous retrouverons les musiciens de la Compagnie Mandarine et leur bal pour les plus jeunes.

Nous vous attendons donc nombreux, parents et enfants, le dimanche 1<sup>er</sup> décembre à 15h30, à la Salle des Fêtes de Regnéville pour partager ce moment festif et joyeux qui sera suivi du traditionnel goûter préparé avec l'aide du Comité des Fêtes, et auquel le Père Noël est lui aussi convié.

## Commission Urbanisme

### PLU nouvelle mouture

Dans le bulletin municipal n°41 de juin, nous vous informions du report de l'enquête publique car nous n'avions pu arrêter notre document avant le 30 juin et de ce fait, devions « revoir notre copie » pour être en conformité avec la loi dite « Grenelle 2 ».

Nous nous sommes mis au travail rapidement, accompagnés du cabinet conseil Avice, pour l'élaboration du nouveau PLU.

Ce nouveau document a été présenté aux délégués du SCOT du Pays de Coutances et a reçu un avis favorable. Le projet a également été transmis aux services de l'état et nous attendons actuellement leurs réponses.

Il restera à soumettre le PLU à enquête publique. Nous pensons qu'elle pourrait avoir lieu dans la seconde quinzaine de novembre ou la première de décembre. Les Regnévillais seront informés par voie de presse et affichage.



## Zone d'Aménagement Concertée : Z.A.C.

Dans le PLU en voie de finalisation, la zone située à l'arrière de la rue du Port, face au havre, a été retenue comme zone d'urbanisation prioritaire pour les quinze années à venir. Cet espace, d'environ 6 hectares, pourra accueillir des constructions, sans que soit remis en cause le caractère si particulier de notre bourg.

Un tel projet doit être pensé, organisé. Pour cela, le conseil a choisi un bureau d'étude spécialisé qui va travailler sur les conditions de faisabilité d'une telle opération. Dans les mois à venir, il proposera différentes solutions et en début de mandat, la prochaine équipe municipale aura à se prononcer sur ce dossier.

Nous reviendrons plus en détail sur ce sujet important dans notre prochain bulletin.

## Aménagement de la zone artisanale

Le 1<sup>er</sup> octobre la commission d'appel d'offres a procédé au dépouillement des offres des entreprises pour l'aménagement de notre future zone artisanale, route du Moncès.

Pour les accès et l'assainissement, l'entreprise Colas Devaux qui a réalisé les travaux de la rue du Port, a été retenue pour un montant de 73.670,96€, l'estimation étant à 93.120.37€. Les réseaux ont été attribués à CEGELEC pour 27.895.50€, l'estimation étant de 33.555.51€.

Les travaux devraient démarrer en décembre et durer six semaines environ. Dans un premier temps, il s'agit d'aménager trois lots, avec la possibilité d'en ajouter deux très simplement, en cas de besoin.

Nous avons deux demandes pour l'instant. Ces personnes pourront déposer leur permis de construire dès le début d'année, pour une réalisation en 2014.

## Commission Travaux

### Salle de l'Effort à Urville

Suite à des problèmes d'accès, la salle de l'Effort est fermée depuis plusieurs années. Le conseil municipal a confié à l'entreprise Lehodey le soin de créer un nouvel accès dans le jardin des anciennes écoles. Ce cheminement réalisé sous la forme d'un S, afin de respecter les règles d'accès pour les handicapés, est désormais achevé.



Un nouvel accès pour la Salle de l'Effort

Les agents municipaux ont terminé les travaux d'engazonnement des abords, de réfection des murets et vont entreprendre les peintures de la salle. Dès que la commission de sécurité aura donné son aval, la salle sera de nouveau accessible aux associations et aux particuliers, dans des conditions qui seront fixées par le conseil municipal, de manière que la cohabitation entre usagers et riverains se passe au mieux.

La commune disposera alors d'une seconde salle, adaptée aux groupes restreints, et Urville retrouvera un lieu de vie, construit par des Urvillais soucieux de faire vivre leur village.

## Aménagement de la place de Grimouville

Fin 2012, le conseil municipal prit la décision de rénover la place de Grimouville. Le stationnement y était approximatif, la chaussée non délimitée et très dégradée. La Direction Départementale des Territoires et de la Mer (DDTM) nous a accompagnés pour concevoir et réaliser cet aménagement.

Très rapidement, il est apparu que compte tenu des contraintes d'espace et de notre volonté de conserver un grand nombre de places de stationnement, la nouvelle place ressemblerait fortement à l'ancienne et qu'il s'agirait surtout de délimiter clairement les espaces de circulation et de stationnement et de rénover le réseau d'eaux pluviales.



Début des travaux sur la Place de Grimouville

L'exiguïté de la place ne permettant pas de créer des trottoirs, nous avons été amenés à créer une «zone 20» sur l'ensemble des rues situées à proximité de ce nouvel aménagement. Rouler à 20 km/h constitue une contrainte bien sûr, mais c'est aussi un élément de la sécurité de tous, et d'ailleurs, roulons nous à plus de 20 km/h actuellement à cet endroit ?



# Un bel été 2013



Bal folk du 14 juillet  
avec Houle Ma Poule

Dimanche 2 juin :  
« Un château, des jardins, des artistes »  
avec le Comité des Fêtes



Dimanche 2 juin  
« Un château, des jardins, des artistes »

Dimanche 8 septembre  
L'Aphonie  
et les chorales  
au château par...



Jeudi 15 août :  
organisé par le...

Mercredi 7 août :  
Soirée Musique et Poésie  
avec le Comité des Fêtes



Dimanche 18 août :  
Théâtre « Les trois mousquetaires ... »  
avec Regnéville Maritime



Samedi 3 août : Soirée celtique au château  
avec Salicorne et le Comité de jumelage

Fête du 15 août :  
organisée par le Syndicat d'Initiative  
(photo F. Foucher)





«  
s jardins, des artistes»  
avec le Comité des Fêtes

mbre  
ie Passevin  
du Canton invitées  
Regnéville Maritime

Vide-greniers  
Syndicat d'Initiative  
(photo J. Foucher)



château  
age avec Jersey



Mercredi 17 juillet :  
Jouti Théâtre, théâtre pour enfants  
avec Régéville Maritime



Dimanche 22 septembre :  
Régate du Donjon organisée par le C. N. R.



Lundi 22 juillet : Veillée au château  
organisée par l'Office de Tourisme  
et Regnéville Maritime



Dimanche 8 septembre : repas de quartier  
à l'initiative des Grimouwillais



Dimanche 4 août : Concert de Bratsch  
au château avec Regnéville Maritime



Dimanche 14 juillet :  
Spectacle de rue avec Regnéville Maritime



Jeudi 8 août : Le bal des Vampires  
avec le Cinéma de la Plage



Tout au long de l'été, expositions à la Conciergerie  
à l'initiative de Regnéville Maritime



# LE MARCHÉ AU CHÂTEAU

Lors de précédents articles parus dans ce bulletin, nous avons évoqué l'importance du marché dans la cour de notre château comme lieu de rencontre et de convivialité. Cette année encore, un public nombreux est venu confirmer le succès de notre initiative.

Pour le dernier marché de ce mandat, nous souhaitons revenir sur le rôle économique de celui-ci :

23 stands étaient présents chaque semaine permettant à une trentaine de personnes de travailler. Les commerçants nous ont confirmé à plusieurs reprises l'importance que revêtait pour eux cette possibilité économique qui leur était offerte ainsi que l'ambiance très agréable leur permettant de travailler dans de très bonnes conditions. Ils nous en ont vivement remerciés.

Nous saluons aussi la présence bénévole de tous les musiciens qui sont venus chaque semaine, souvent jusqu'à des heures tardives, en mettant beaucoup de « cœur à l'ouvrage ». Qu'ils en soient chaleureusement remerciés !

Nous avons également offert la possibilité aux membres d'« Alternatives solidaires » d'être présents, ce qu'ils ont assumé avec beaucoup de dynamisme !

A noter aussi la présence depuis 2 ans de l'Office du Tourisme de Montmartin qui a pu faire connaître au public les manifestations festives du canton. Nous tenons également à les remercier de nous avoir beaucoup accompagnés pour la communication de nos activités.

Dernier point et non des moindres, ce marché ne demande pas de financement de la part de la mairie. Le bilan fait apparaître que les droits de place perçus auprès des commerçants servent également à offrir aux musiciens leurs repas et les droits versés à la Sacem.

Enfin, cerise sur le gâteau, le soleil fut de la partie tous les vendredis soirs...

Merci à tous, visiteurs, commerçants, artistes et bénévoles, de nous avoir permis de vivre ces chaleureuses soirées estivales !



## Accueillir des auxiliaires de jardin

Il s'agit d'attirer et d'abriter ces quelques alliés du jardinier qui se nourrissent de pucerons, de chenilles, d'escargots ou de limaces : un plus quand on souhaite renoncer aux produits phyto...

### Les coccinelles

Figure emblématique du jardinage bio, la coccinelle raffole des pucerons.



Les larves de la coccinelle rouge à 7 points, par exemple, en consomment environ 600 tout au long de leur croissance !

Pour favoriser leur présence, cultivez une parcelle d'orties qui offrira gîte et couvert, installez des plantes pérennes qui leur serviront d'abri et laissez sur place débris de plantes, tiges creuses, amas de feuilles...

Ses larves sont des asticots, carnassiers boulimiques qui consomment du printemps à l'automne toutes sortes de pucerons par centaines, notamment ceux que les coccinelles délaissent, comme le puceron cendré du chou.

Pour les attirer, il faut des fleurs en fin d'hiver, au printemps, en été et jusqu'en automne. Couvrez la terre et laissez le plus de débris végétaux possible.

### Les chrysopes



Une chrysope

Toute frêle et habillée d'une belle robe vert vif, les entomologistes du XVIII<sup>e</sup> siècle l'avait surnommée le « lion des pucerons » : à la belle saison, la larve et l'adulte en dévorent

elles aussi des centaines, sans rechigner pour autant devant les araignées rouges, les cochenilles farineuses, ou les jeunes chenilles.



### Les perce-oreilles

Le perce-oreille est un fameux auxiliaire, consommateur de pucerons et de psylles. On peut toutefois lui reprocher d'aimer les fruits bien mûrs (presque pourrissants), et il est malvenu dans les pêchers, les abricotiers ou les pruniers.



### Les hérissons

Limaces, petits escargots, insectes du sol, chenilles et vers : tout est bon pour le hérisson...

Où l'accueillir ? Sous une haie, dans un tas de bois, dans le creux d'un talus le hérisson garnira tout ça de feuilles mortes et autres douceurs. Penser à lui fournir une coupelle d'eau !

### Les syrphes



Un syrphe

Le syrphe se distingue facilement d'une guêpe : 2 ailes, au lieu de 4 ; ses antennes sont très courtes et il peut faire du sur-place !





## Un (r)appel au civisme !

Si les visites régulières à la station réservent quelques bonnes surprises avec la présence de tadornes, de mouettes ou de poules d'eau, il y a des images qui provoquent une certaine colère...



Malvenus...

Ces lingettes et autres serviettes hygiéniques n'ont pas leur place à la station d'épuration où les effluents connaissent un traitement bactériologique naturel qui ne peut venir à bout de ces indésirables, alors que ces derniers peuvent, eux, venir à bout de nos pompes !!!

Merci de l'expliquer à toute la famille.

## Arrêté préfectoral & réglementation

**Le brûlage de végétaux** (arrêté du 8/02/2005) est autorisé pour les végétaux de moins de 7cm de diamètre du 1<sup>er</sup> novembre au 31 mars sous certaines conditions : plus de 200m des habitations et 100m des routes, de jour, en l'absence de vent et sous surveillance continue.

Par temps de brouillard, tout brûlage est interdit.

## Recensement 2014

Le dernier recensement de la population a été effectué il y a 5 ans. Une nouvelle campagne aura lieu l'an prochain, du 16 janvier au 15 février.

Des agents recenseurs, 2 ou 3, vous rendront visite et vous proposeront un questionnaire établi par l'INSEE.

Si vous souhaitez participer au recensement comme agent recenseur, vous pourrez vous faire connaître à la mairie après le 15 novembre, date à laquelle nous aurons plus amples informations. Les agents perçoivent une indemnité pour leur travail.

## Fermeture de la Salle des Fêtes

En raison de travaux de rénovation (peintures...), la salle des Fêtes de Regnéville sera fermée au public durant tout le mois de novembre.

## Le nouveau tracteur de la commune



Après de bons et loyaux services du tracteur Renault acheté neuf, en 1981, la commune s'est dotée d'un tracteur plus puissant et mieux équipé, en particulier en cas de neige...

## Deux tours de plus dans son sac !

On ne sait plus trop quoi dire à son sujet...

Lui, c'est Bernard Leseney à qui nous avons consacré une page dans le bulletin de janvier 2012. Depuis, on peine à le suivre...



Pour cet été, deux tours de France au menu, donc 10000km environ, 40 jours, 440 heures en selle. Ils ne sont que quatre à avoir réalisé cet exploit. Pour l'année en cours, Bernard compte bien dépasser les 40000km. Plus que le tour de la Terre à vélo...

Le futur? Après ses dix Tours de France, l'hexagone lui semble sans doute un petit jardin. Alors, il pourrait bien aller promener son vélo en dehors de nos frontières !

## Inscriptions sur les listes electorales

Date limite d'inscription pour les nouveaux Regnévillais\* le **mardi 31 décembre 2013, à 11 h 30**, horaire de fermeture au public.

\* Si vous êtes récemment arrivés dans la commune, n'oubliez pas de venir vous présenter en mairie aux heures d'ouverture au public, afin d'éviter tout oubli. Merci !



## Ateliers de danses folk

animés par le groupe

« Houle ma poule »

chaque dernier jeudi

du mois à la salle des fêtes de Regnéville.